

LINAK® propose à ses clients une garantie limitée contre les défauts des produits HOMELINE (les « *Produits* ») conformément à ce qui suit (la « *Garantie* ») :

1. Garantie

Sauf accord contraire, pendant une période de 60 mois à compter de la fabrication des Produits HOMELINE, LINAK garantit la conformité des Produits aux spécifications écrites et leur exemption de défauts de matériaux et de fabrication lors de leur utilisation et entretien. Les batteries ne sont garanties que pendant 12 mois. Ci-après dénommée la « *Période de Garantie* ».

La date de fabrication est indiquée sur l'étiquette du produit.

La garantie prévue par LINAK est exclusive et remplace toutes les autres garanties, expresses ou implicites, y compris les garanties de commercialisation et de compatibilité à des fins spécifiques, qu'elles concernent le Produit ou qu'elles découlent de la loi, de la coutume, de la conduite, de l'usage ou du commerce. Ce qui précède ne s'applique pas dans la mesure où la garantie ne peut être exclue en vertu du droit applicable.

2. Demandes de Garantie

Si vous découvrez des défauts soumis à la garantie pendant la période de garantie, vous devez en informer LINAK par écrit et le produit doit alors être envoyé à LINAK ou à toute autre adresse déterminée et désignée par LINAK avec le fret et l'assurance payés par l'expéditeur.

Si LINAK accepte que le produit soit défectueux dans le cadre de cette garantie et que vous avez fait une réclamation pendant la Période de Garantie, LINAK remplacera ou créditera, à sa seule discrétion, ce produit défectueux. Si le produit est remplacé par LINAK, LINAK vous enverra, à ses frais, le produit neuf.

LINAK vous remboursera les frais de transport engagés pour l'envoi du produit défectueux depuis votre établissement pour la livraison initiale au siège de LINAK ou à une autre adresse désignée par LINAK, mais uniquement si LINAK a approuvé par écrit le mode d'expédition et les frais engagés avant l'expédition du produit.

Si l'analyse de la défaillance par LINAK montre que le produit retourné n'est pas défectueux au titre de cette garantie, LINAK peut vous retourner le produit à vos frais et risques, et LINAK peut facturer des frais pour le temps et les matériaux utilisés pour l'analyse du produit retourné.

3. Limitation et exceptions à la Garantie

La garantie ne sera valable que dans la mesure où les produits ont été utilisés et entretenus correctement et n'ont pas été altérés. En outre, les produits ne doivent pas être exposés à des traitements violents.

LINAK n'étend pas la Garantie à toute demande de garantie découlant:

- (a) des défauts qui étaient absents dans le Produit lors de sa livraison au client, par exemple les défauts causés par du matériel ou des logiciels tiers,
- (b) de toute altération ou modification du Produit, à l'exception des altérations ou modifications apportées par LINAK ou acceptées spécifiquement par LINAK par écrit.
- (c) ou de l'utilisation des Produits dans des applications non HOMELINE. Les applications HOMELINE comprennent:
 - a. les lits pour la maison ;
 - b. les canapés ;
 - c. et les fauteuils (fauteuils, fauteuils de cinéma, fauteuils de massage et fauteuils de relaxation).

4. Dispositions diverses

Dans le cas contraire, votre achat de produits HOMELINE auprès de LINAК sera soumis aux conditions générales de vente et de livraison de LINAК disponibles sur notre site internet. Pour les questions techniques, veuillez consulter le manuel d'utilisation du produit disponible sur notre site internet.

Les utilisateurs finaux des produits HOMELINE doivent adresser leurs réclamations et questions concernant la garantie au revendeur ou au fabricant d'applications auprès duquel ils ont acheté leur produit.

Version au 1er octobre 2020